



Achat vehicule d'occasion annulation de la vente

Par **sauvageon**, le **23/02/2010** à **07:14**

Bonjour,

J'ai récemment acheter un camion PL d'occasion. Le vendeur m' a affirmer qu'il était en super état. Je reviens du garage et le garagiste me dit le contraire. Tout est a refaire.(plusieurs milliers d'euros...)

Le vendeur, m'a aussi assuré qu'il avait moins de 200.000 km, et le garagiste n'y croit pas du tout. Il pense même qu'il pourrait avoir 1 200 000 km.

J'ai acheté ce camion 3.900 € dont 3.000 en liquide et 900 en chèque. Une annulation de la vente est-elle possible ? Quels sont mes recours ? Comment puis-je récupérer mon argent ?

Merci.